

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/05/2009

I./ Achat d'armoires :

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Maire, décide de l'achat de 2 armoires pour l'archivage des papiers administratifs.

II./ Nettoyage du ruisseau :

Comme chaque année, nous réalisons le nettoyage du ruisseau qui aura lieu le 27 juin 2009 à partir de 9 H et sera suivi d'un repas convivial.

L'année passée l'opération fût un succès car nous étions 22 personnes à participer à cette opération, le tout dans la bonne humeur, et surtout, passer un très bon moment ensemble.

Cette année le repas sera ouvert à tous, que vous ayez participé ou non au nettoyage du ruisseau. Nous serons heureux de vous inviter à ce repas qui se déroulera chez monsieur le Maire. Si vous désirez participer à ce repas merci de remplir le coupon réponse et le remettre à Annie GROSJEAN, Edmond FIGARD ou William BAZIN.

III./Organisation Fête de la Truite des 18 et 19 juillet :

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide d'allouer une subvention de 1 000 € à l'Association « La Truite des Roches » pour l'organisation de la Fête de la Truite des 18 et 19 juillet 2009.

IV./ Location des terrains communaux :

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents, de louer, pour une durée de 9 ans, à l'EARL GUTKNECHT GIRARDOT dont le siège est à Vouhenans (70200), les terrains communaux ci-après :

- Section ZA n° 14 lieudit « A la Craie » de 2 ha 30 a 60 ca,
- Section ZB n° 37 lieudit « A la Pucelle » de 4 ha 89 a 70 ca.

Vu la réglementation en vigueur, le montant du fermage sera actualisé chaque année en fonction d'un arrêté préfectoral fixant l'indice des fermages et leur taux de variation, sur la base de la zone de fermage « Plaine ».

Cette délibération annule et remplace celle du 28 mars 2009, reçue à la Préfecture le 03 avril 2009.

V./ Don de l'Association « La Truite des Roches » :

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, accepte un don de 100 € de l'Association « La Truite des Roches ».

REPAS DE LA COMMUNE DU 27 juin 2009

Je désire participer au repas

Nom : _____ Prénom _____

Nombre d'adultes : _____

Nombre d'enfants : _____

A remettre à Annie GROSJEAN, Edmond FIGARD ou William BAZIN avant le 23 juin 2009